

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Lac-aux-Sables

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, madame Manuella Perron, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Vendredi 19 septembre 2025	De 9h à 12h
Lundi 22 sept. au jeudi 25 sept. 2025	De 9h à 12h et de 13h à 15h
Vendredi 26 septembre 2025	De 9h à 12h
Lundi 29 sept. au jeudi 2 oct. 2025	De 9h à 12h et de 13h à 15h
Vendredi 3 octobre 2025	De 9h à 16h30

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander à votre présidente d'élection (par écrit ou verbalement), de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant s'il fait partie de la même section de vote. Vous avez jusqu'au lundi 20 octobre 2025 pour en faire la demande.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le lundi 20 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 17 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection, au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Katy Bacon.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Madame Manuella Perron

Présidente d'élection

Adresse : 820, rue Saint-Alphonse, Lac-aux-Sables QC G0X 1M0

Téléphone : 418 336-2331, poste 191

Signature

Lieu Lac-aux-Sables, ce 3 septembre 2025



Manuella Perron

Présidente d'élection